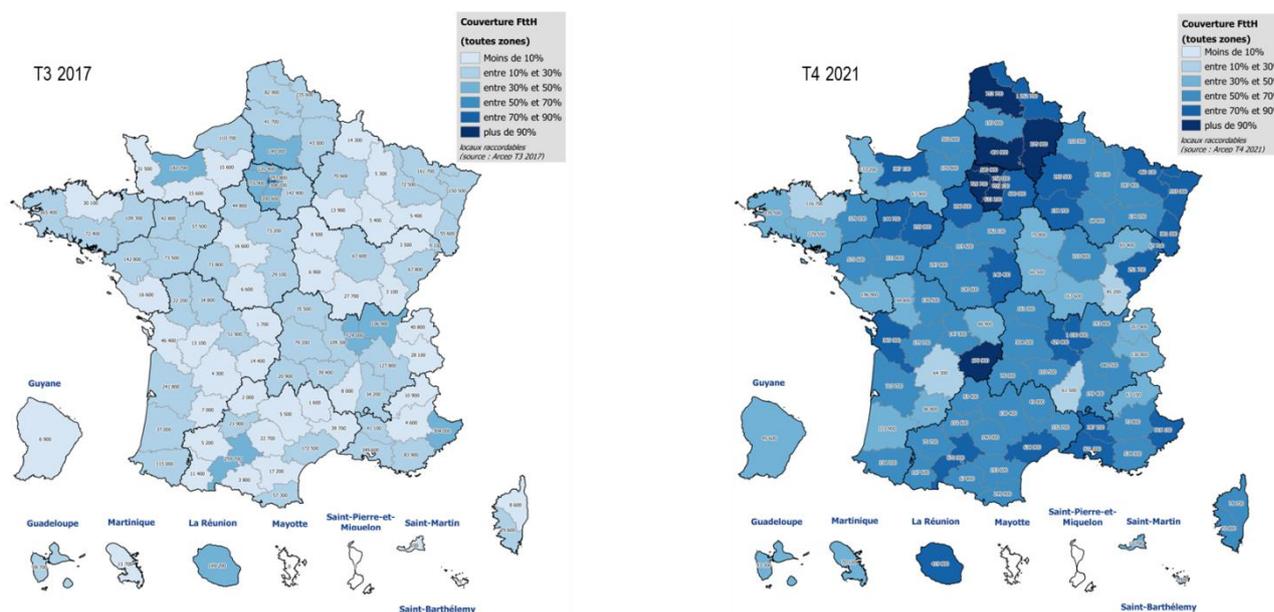




## 2017-2022 : une progression historique de la couverture en internet fixe et en téléphonie mobile pour tous les Français

Plan France Très haut débit : 3 fois plus de locaux raccordables à la fibre qu'en 2017



La France est en tête des récents classements européens en matière de déploiements de la fibre optique (FttH) et de progression des nouveaux abonnements. Les départements de l'Oise, de la Loire, la Corrèze, le Vaucluse, l'Eure-et-Loir, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise, l'Aisne, le Nord et le Pas-de-Calais ont fini ou quasiment fini leurs déploiements en zone rurale.

Entre 2017 et 2022, ce sont :

- **20 millions de locaux supplémentaires éligibles à la fibre optique** dans la France entière<sup>1</sup> (+ 230%)
- **7 millions de locaux supplémentaires éligibles à la fibre optique dans les territoires les moins denses** (réseaux d'initiative publique Plan France Très Haut Débit)<sup>2</sup> (+717%)
- **11 millions d'abonnés supplémentaires au Très haut débit en France**<sup>3</sup> (+186%)

<sup>1</sup> Locaux France entière éligibles à la fibre optique : T2 2017 : 8 964 000/T4 2021 : 29 707 900

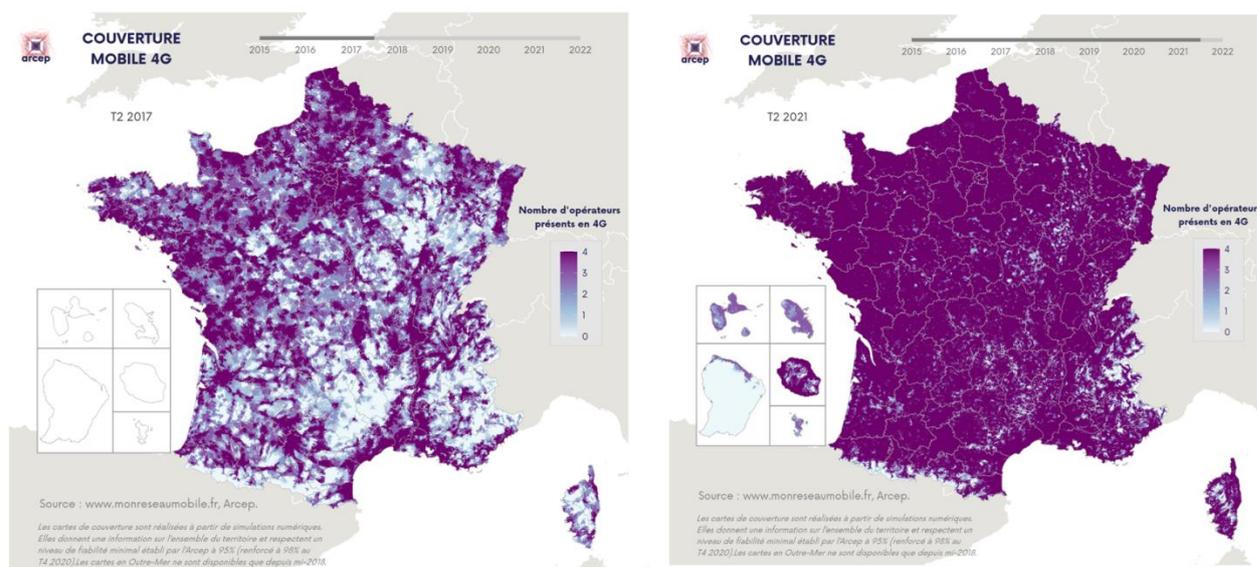
<sup>2</sup> Dont locaux RIP éligibles à la fibre optique : T2 2017 : 1 004 000/T4 2021 : 8 169 900

<sup>3</sup> Nombre d'abonnés au THD en France : T2 2017 : 6 127 000/ T4 2021 : 17 500 000



L'Etat apporte 3,57 milliards d'euros de subventions au plan France Très haut débit, complétés de financements équivalents des collectivités territoriales porteuses des projets de réseaux d'initiative publique.

### New Deal Mobile : des zones blanches divisées par 5



Dans le cadre du *New deal mobile* conclu en 2018 entre l'Etat et les opérateurs, ce sont (à fin février 2022) :

- Près de 3 600 sites notifiés aux opérateurs définissant les zones à couvrir prioritairement<sup>4</sup>
- 971 sites 4G fixe notifiés aux opérateurs
- Plus de 1 545 pylônes en service décidés par l'Etat<sup>5</sup>

Au total, au T3 2021, c'est 97,5% de la surface du territoire (DOM compris, hors Guyane) qui est couvert en 4G par au moins un opérateur, contre 87% en 2017. Le débit moyen en téléchargement dans les zones rurales est lui passé de 10 Mbit/s en 2017 à 47 Mbit/s en 2021<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> 3 594

<sup>5</sup> 1 257 pylônes du dispositif de « couverture ciblée » + 288 pylônes du dispositif « 4G fixe »

<sup>6</sup> Source ARCEP, Qualité des services mobiles